

Fondation Jan & Oscar

Interview de **Laurence Pian**
la fondatrice

Le 26 décembre 2004, alors que le monde célèbre les fêtes de fin d'année, un Tsunami déferle sur la Thaïlande et les morts se comptent par centaines de milliers.

Laurence est restée en Suisse, ses quatre enfants accompagnés de leur père se trouvent en Thaïlande pour les vacances. Deux de ses enfants, Jan (12 ans) et Oscar (8 ans) ne sont jamais rentrés à la maison.

Quelques mois après le drame, en mémoire à ses deux enfants décédés, Laurence décide de créer une fondation, aidée par ses deux autres enfants et par des volontaires bénévoles. La fondation a, depuis sa création, réalisé 16 projets, majoritairement consacrés à la construction et la rénovation d'écoles. Tous les dons recueillis sont affectés à ces projets.

Q : Vous avez créé cette fondation peu de temps après le drame. Comment vous en est venue l'idée ?

En discutant avec le Directeur du Collège de Champittet. Il aimait ce que font les écoles anglo-saxonnes pour sensibiliser leurs élèves aux problèmes du monde : elles créent leur propre fondation. J'ai aimé l'idée que j'ai développé par la suite. C'est la raison pour laquelle depuis le début, les bureaux de la fondation

se trouvent au Collège de Champittet à Lausanne. C'est d'ailleurs ce collège qui, dans un élan de solidarité, s'est proposé pour soutenir un projet humanitaire à la mémoire de mes deux enfants décédés.

Il m'a d'abord fallu reprendre pied car j'étais totalement détruite par le drame. La fondation a été légalement constituée le 29 juin 2005. Deux mois plus tard, je suis retournée en Thaïlande avec mes enfants et c'est au cours de ce voyage que j'ai rencontré le ministre de l'éducation de la province de Phang Nga. Il m'a proposé de financer la construction d'un bâtiment scolaire dans une école existante pour accueillir des enfants qui avaient perdu leur école lors du tsunami. Par ailleurs, nous avons pu récolter les 100,000 francs nécessaires rapidement, car les gens avaient vraiment envie d'aider. La construction a démarré en février/mars 2006 et l'inauguration a eu lieu en octobre 2006.

Q : Après cette première réussite, avez-vous continué à aider les victimes du tsunami ?

Au cours de ce premier projet, j'ai été en contact avec son Altesse Royale Maha Chakri Sirindhorn laquelle m'a apporté son aide pour la gestion des fonds. Je lui ai demandé si elle avait des projets que la fondation Jan & Oscar pouvait financer. Nous avons entamé notre collaboration dans le Nord. La Princesse est à la tête d'une organisation humanitaire qui depuis plus de 25 ans lutte contre la malnutrition et qui, pour lutter contre la pauvreté en favorisant l'éducation des jeunes enfants. C'est un programme d'éducation qui

n'est pas seulement académique, mais qui est également pratique car les enfants apprennent à cultiver, conserver des fruits et des légumes, à cuisiner etc. et reçoivent en plus un lunch à l'école tous les jours pour assurer au moins une fois dans la journée un repas équilibré.

Lorsqu'on s'engage à financer un projet, il faut s'assurer que les gens seront autonomes par la suite ; s'assurer qu'un planning a été mis en place ; que les salaires seront payés et que ce que nous leur apportons sera utilisé. Il faut que le projet dure. C'est la condition essentielle. En général, le gouvernement paie les salaires.



Q : Vous vous occupez de faire parrainer des enfants. Comment cela se passe-t-il ?

Nous avons 100 enfants parrainés. Nous proposons à des personnes de devenir parrain d'un enfant. Ils peuvent les identifier. On leur communique un nom, un carnet scolaire. On tient les parrains au courant de leurs progrès. Certains se rendent sur place.



Q : Vous octroyez également des bourses d'études ?

Oui. Nous avons deux personnes qui s'en occupent. L'enfant ne touche jamais d'argent. Il est versé sur un compte d'épargne. Ce livret d'épargne est géré par nos deux collaboratrices sur place. Quand l'enfant a besoin d'acheter un nouvel uniforme, un vélo, ou des livres scolaires, il se rend chez une des

responsables qui lui remet l'argent dont il a besoin, mais il doit revenir avec l'objet acheté et avec le reçu.

Cela fait maintenant 6 ans que nous parrainons des enfants. Quelques uns arrivent à la fin de leur scolarité. Cette année, nous avons trois élèves qui viennent de terminer l'école secondaire. Je vais essayer de leur trouver des parrains qui pourront les aider à poursuivre leurs études.

Q : A combien cela revient t-il de parrainer un enfant ?

S'il est à l'école primaire, cela revient à 250 CHF par an. En secondaire, il faut compter 400 CHF et 1000 CHF pour la formation postsecondaire.

Q : Combien avez-vous organisé de voyages humanitaires jusqu'à présent ?

J'en suis à mon troisième, et j'en prépare un qui devrait avoir lieu en avril prochain. Tout a commencé lors d'un voyage pendant lequel j'allais identifier des projets. J'ai un ami hôtelier qui vit en Thaïlande depuis une vingtaine d'années. Il avait été sollicité par des Rotariens afin de trouver des financements pour un projet concernant des élèves ingénieurs. Ces étudiants voulaient donner un mois de leur temps pour construire une école dans un village habité par une tribu des montagnes. Ce programme caritatif est inscrit dans leur cursus universitaire. Lorsque mon ami m'a parlé de ce projet, je lui ai demandé si je pouvais venir avec des étudiants suisses qui collaboreraient avec ses étudiants thaïlandais.

Le premier voyage fut un véritable succès. Nous avons 10 élèves :





Q : Quels sont vos prochains projets ?

Nous en avons un en cours au nord de la Thaïlande. Il s'agit de la construction d'un dortoir dans un foyer qui accueille des enfants qui habitent trop loin pour aller à l'école. Nous avons aussi financé la construction de l'école des gitans de la mer. Notre partenaire et initiateur du projet, la Fondation Human Development est en train d'achever le matériel de construction sur l'île.

Nous avons d'autres projets avec une fondation qui s'appelle Samsara. Cette fondation construit des infrastructures dans les écoles qui se trouvent en montagne, dans une région très pauvre du nord-ouest de la Thaïlande. Dans cette région, nous sommes en train de financer la construction des dortoirs, des cantines etc. C'est la Fondation Samsara qui en a la charge, mais nous allons financer une partie de l'infrastructure. Ce sont nos projets pour l'avenir 2012-13.

Q : Comment les personnes qui souhaitent vous soutenir dans vos activités peuvent-elles entrer en contact avec vous ?

Par email admin@fondationjan-oscar.ch ou par le biais de notre site internet www.fondationjan-oscar.ch



une newsletter pour l'été prochain. Nous fonctionnons avec des partenaires qui couvrent les frais de fonctionnement de la fondation, mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenaires. Je ne perçois pas de salaire. Ma collaboratrice non plus. En revanche, nous avons des frais d'impression de documents, de

timbres-poste, de voyages, etc. Nous essayons de maintenir nos frais à un strict minimum. C'est pour cette raison que nous avons développé ce système de partenariat.

5 filles et 5 garçons. Le succès fut tel que j'en ai organisé un autre l'année suivante. J'y suis retournée une troisième fois en octobre 2010, puis en 2011, j'y suis retournée pour identifier le projet auquel nous allons collaborer en avril prochain.

Q : Vous avez fait beaucoup de choses au Thaïlande. Comment trouvez-vous les fonds ?

Nous organisons des événements. Pas chaque année car nous ne souhaitons pas être trop envahissants. Lausanne est une petite ville et les gens qui sont sollicités sont souvent les mêmes qui le sont par d'autres organisations régionales. L'idée est donc d'avoir une présence relativement légère. Pour le moment nous envoyons à nos donateurs un rapport d'activités par an. Nous sommes en contact plus étroit avec ceux qui parrainent les enfants. Nous sommes actuellement en train de réfléchir à

